



JE SUIS PARENT CORRESPONDANT DE CLASSE

- Elu ou désigné par les parents d'une même classe, lors d'une réunion en début d'année scolaire ou par le Conseil d'Administration de l'A.P.E.L.
- Je m'engage pour un an, c'est à dire à suivre les 3 conseils de classe.
- Je suis volontaire pour assurer cette fonction.
- J'accepte en toute conscience la responsabilité qui résulte de mon engagement
- Je participe aux diverses sessions de formation organisées par l'A.P.E.L.

POUR REMPLIR MON RÔLE

- Je me fais connaître de l'ensemble des parents, de la direction de l'établissement et du professeur principal avec l'aide des responsables A.P.E.L.
- Je suis accepté et reconnu comme partenaire par la communauté éducative
- Je connais le projet éducatif de l'établissement

LE PARENT CORRESPONDANT DOIT ÉVITER



- Agir seul
- Ne voir qu'à travers son propre enfant
- Avoir une attitude systématiquement critique
- Remettre en cause les méthodes pédagogiques des professeurs
- Empêcher le dialogue parents / professeurs
- Colporter des rumeurs
- Cristalliser les revendications des parents
- Oublier de rendre compte aux parents des actions entreprises
- Donner son interprétation personnelle aux comptes rendus de réunions

LE PARENT CORRESPONDANT DOIT



- Faire preuve de discrétion et de discernement
- Être disponible, à l'écoute des autres
- Être accueillant, patient, tolérant
- Être responsable, dynamique, créatif
- Être ouvert au dialogue
- Il assure la liaison entre les familles de la classe et l'équipe éducative, en particulier avec le professeur principal, les enseignants...
- Il contribue à instaurer un climat de confiance
- Il suscite des actions d'animations et de réflexion et participe à leur organisation

**PARTENAIRE A PART ENTIERE DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE, IL
DOIT ÊTRE UN INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ DU COMITÉ DE
L'A.P.E.L.**